

Info.pl@ine

ZOOM SUR



N°162 – 6 juin 2007 – 4 pages

Continuer la protection contre les bruches

Les vols de pyrales ont déjà débuté

Irri.pl@ine : l'outil pour piloter votre irrigation

Le Pôle Agronomie et Environnement de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne dans le cadre du plan d'action sur l'irrigation en cours de développement lance **Irri.pl@ine**, un bulletin de conseil technique et réglementaire pour vous aider à gérer au mieux votre irrigation sur votre exploitation. Ce bulletin diffusé gratuitement par mail (ou par fax) paraîtra tous les jeudis et comportera des rubriques liées à :

- ◆ La météo
- ◆ Les cultures
- ◆ La stratégie agronomique
- ◆ Les ressources en eau et la réglementation...

Vous le recevrez exceptionnellement le jeudi 7 juin 2007 pour son lancement afin de vous permettre d'en prendre connaissance et de vous inscrire à l'aide du bulletin ci-joint ou en contactant :

Christine MONTIN par tél. au 01 64 79 30 84

AGRO-METEO

Pluviométrie du 20 au 31 mai 2007 (mm) :

Normale 77/06	Campagne 2006 - 2007			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
21,4	24	44,4	63,2	33

Températures du 20 au 31 mai 2007 (°C) :

	Normale 77/06	Campagne 2006 - 2007			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
mini	9,2	10,7	10,6	10,8	11,2
Maxi	19,9	21,8	20,8	20,9	20,3

source : Météo-France

La dernière décade de mai est orageuse avec une pluviométrie très variable d'un secteur à l'autre. Si à Egreville on n'enregistre que 24 mm, la Brosse-Montceaux a reçu 80 mm. Même si la pluie est la bienvenue, les dégâts de grêle et de fortes pluies sont parfois importants.

Après un mois d'avril très sec, la pluviométrie de mai sur le département est comprise entre 70 et 120 mm ce qui est supérieur à ce que l'on a en moyenne (65 à Melun).

Côté températures, la décade est divisée en 2, un début chaud et une fin fraîche.

Les ETP ne sont pas trop élevées, 2,9 mm/jour en moyenne. Ce qui permet un certain répit aux cultures.

ACTUALITES CULTURES

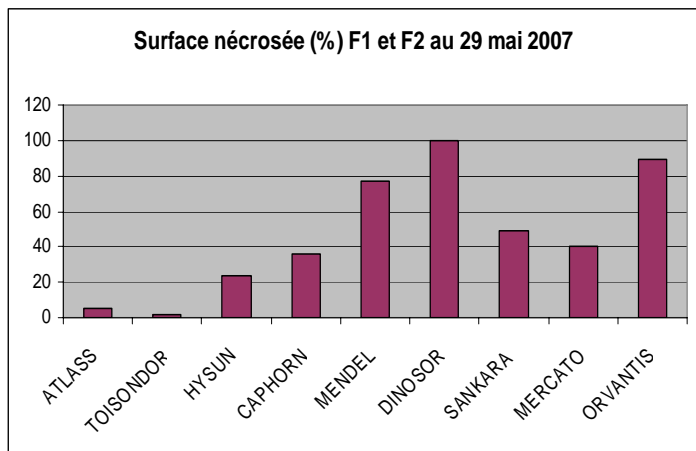
BLE (stade : grain laiteux à pâteux)

✓ Etat sanitaire

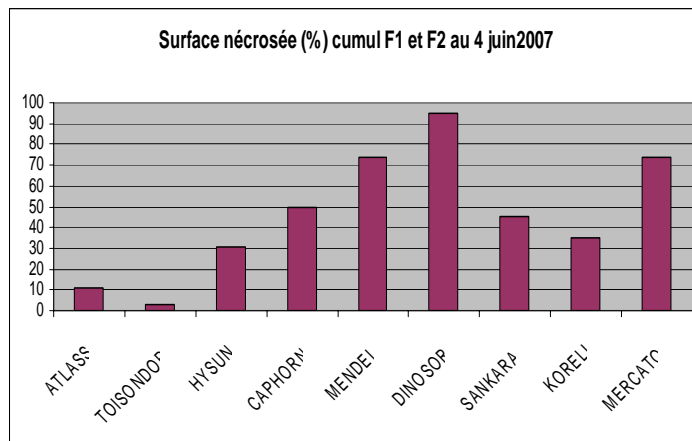
La rouille brune continue sa progression dans les témoins non traités ou dans les parcelles qui ont été protégées lorsque la dernière feuille n'était pas complètement sortie. On peut voir des pustules apparaître sur des F1 de blé qui ont été correctement protégées.

Les différences variétales sont toujours aussi importantes. DINOSOR, SANKARA, ORVANTIS, MENDEL sont les plus touchées.

Les graphiques ci-dessous illustrent ces différences variétales dans 2 essais de notre réseau. La surface nécrosée correspond à l'addition de la surface nécrosée de la F1 et de la F2 par la rouille brune et la septoriose. La rouille brune est très majoritaire.



CA 77- Marolles sur Seine en terre séchante-non traitée



CA 77- Brie Comte Robert en terre profonde- traitement unique à épiaison

Les différences de sensibilité des variétés, en particulier face à la rouille brune, se retrouvent dans ces notations.

Par ailleurs, nous confirmons la présence de foyers de rouille jaune et parfois en grande quantité (près de Nangis, vallée de la Seine, sud Gâtinais). Les 2 variétés touchées par la rouille jaune dans nos essais sont TOISONDOR et HYSUN.

Le critère de sensibilité aux maladies doit être prédominant dans les choix de variétés à venir afin d'adapter au mieux les protections fongicides dans l'objectif de réduire les charges opérationnelles.

➤ Les traitements fongicides ne sont plus d'actualité.

✓ Pucerons

Ils sont toujours absents des épis. Les conditions climatiques perturbées et les auxiliaires contiennent les populations voire les font diminuer.

ORGE DE PRINTEMPS

On a observé dans une parcelle près de Gironville des petites zones avec des plantes plus chétives. En général ce sont des ronds de petite taille qui ne devraient pas avoir d'incidence. Il s'agit probablement de viroses transmises par des pucerons en tout début de végétation.

POIS de PRINTEMPS (stade : 3 à 5 étages de gousses)

✓ Tordeuses

Le vol de tordeuses est très précoce.

➤ Pour un débouché alimentation humaine ou production de semences, renouveler le traitement 8 à 10 jours après la 1^{ère} application avec une pyrèthre seule (KARATE ZEON, DECIS EXPERT...). La protection doit être assurée jusqu'à ce que 4 étages de gousses soient au stade limite d'avortement (gousse avec au moins un grain de plus de 8 mm de diamètre) soit environ 8-10 jours après la fin floraison.

➤ Pour les autres parcelles, le seuil de 400 captures est proche. Prévoir une intervention avec les mêmes produits cités ci-dessus pour la fin de semaine ou début de la suivante.

FEVEROLE (stade : 2 à 6 étages de gousses)

✓ Bruches

Les féveroles sont à protéger contre les bruches du stade 1^{ères} jeunes gousses de 2 cm à la toute fin floraison.

➤ Si la parcelle n'a pas été encore protégée ou si la protection remonte à plus de 8 jours, intervenir avec par exemple KARATE XPRESS 0,125 kg/ha.

✓ Maladies

Les fortes humidités de la semaine dernière ont provoqué l'apparition de botrytis. L'antracnose et la rouille ont peu évolué.

➤ Voir les préconisations de la semaine dernière, Info.pl@ine n°160.

MAÏS (stade : 8 à 14 feuilles)

✓ Pyrales

Depuis 2 campagnes ce ravageur est de nouveau à prendre en compte. Les comptages de larves réalisés par le SRPV à l'automne dans les maïs le confirment. Cette année, le vol est très précoce. Il a débuté depuis une bonne semaine. Le froid de la semaine dernière a stoppé les vols dans le centre et nord du département. Par contre dans le sud du département (à partir de la vallée de la Seine), l'activité des pyrales s'est intensifiée. De plus, les températures qui sont reparties à la hausse redeviennent favorables au ravageur.

➤ Les trichogrammes : il s'agit de petites mouches qui parasitent les pontes fraîches de pyrales. Ils doivent être mis en place au début du vol. C'est donc le moment.

➤ Les traitements insecticides à base de pyréthrinoïdes doivent être réalisés au pic de vol, et à l'éclosion des premières pontes, de façon à atteindre le maximum de chenilles.

Dans le sud du département, prévoir un traitement pour le début de la semaine prochaine.

Dans le reste du département attendre encore une semaine (en fonction des avertissements agricoles).

Ne pas traiter trop tôt car si les traitements sont efficaces, ils détruisent aussi les auxiliaires, et contribuent au développement des pucerons.



(Photo INRA)

Même si la pyrale a fait un retour remarqué depuis 2 ans, les observations permettent de vérifier si les traitements sont nécessaires.

Protocole : observer sur quelques placettes de 10 plantes, 1 fois par semaine et intervenir si on obtient un cumul de 10 pontes pour 100 plantes. Les pontes (photo ci-contre) sont un amas d'une vingtaine d'œufs appelé ooplaque déposé à la face inférieure des feuilles de maïs.

COLZA



(Photo CA 77)

On a observé sur une parcelle de colza des plantes qui présentent des déformations importantes au niveau de l'extrémité des hampes florales (photo ci-contre). Ces symptômes avaient déjà été observés l'année dernière. Il s'agit de phyllodies, les siliques ressemblent à des feuilles. Elles sont transmises à l'automne par des cicadelles ou d'autres insectes piqueurs. En général ces symptômes se limitent à quelques plantes avec des boutons floraux qui se transforment en feuilles.

ROUTE et MOISSON

Dans quelques jours les moissons vont commencer, il s'agit d'une période pendant laquelle vos matériels vont circuler sur le réseau routier. Voici quelques rappels :

Age du conducteur

Sur la route si le conducteur est l'agriculteur, un salarié ou un stagiaire de l'exploitation, il doit être âgé d'au moins 16 ans. Dans les autres cas, il doit être titulaire du permis de conduire correspondant au véhicule conduit.

Sur la route, un conducteur de moins de 18 ans ne peut pas conduire un véhicule dont l'empattement est supérieur à 2,50 m.

De même, un jeune de moins de 18 ans ne peut pas conduire une moissonneuse-batteuse.

Accompagnement des moissonneuses

Si l'empattement de la moissonneuse dépasse 2,55 m, elle doit être précédée d'un véhicule d'accompagnement :

- avec les feux de croisement allumés,
- muni d'au moins un gyrophare,
- et signalé par le panneau « convoi agricole ».

La moissonneuse doit être équipée de la même signalisation

Identification du matériel

Le gyrophare doit être visible dans un rayon de 50 mètres par tous les autres usagers.

La formation du chauffeur temporaire

Vous employez une personne pendant la période des travaux, il faut lui dispenser une formation qui lui permette de conduire en toute sécurité. C'est le chef d'exploitation qui délivre cette formation.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
*avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural*
Toutes rediffusion et reproduction interdites